

DES CONSEILS D'ADMINISTRATION CHAMBRE D'ENREGISTREMENT D'UNE MAUVAISE RÉFORME, SUD- RAIL NE PARTICIPERA PAS À LA CASSE !

Des dirigeants sourds à toutes les réalités !

Depuis la réforme de 2014, dans les Conseils d'administration et de surveillance, l'attitude des Dirigeants a basculé dans une arrogance doublée d'un déni du réel. Face aux patrons, nous avons dénoncé jusque dans ces instances les surcoûts de transaction liés à la démutualisation de grande ampleur (segmentation en activités et sous-activités mise en concurrence entre elles au sein même de l'entreprise, externalisations croissantes dans tous les domaines, réorganisations incessantes...) ...

Nous n'avons pas été entendu, les patrons nient une réalité pourtant inéluctable !

Les administrateurs SUD-Rail ont dénoncé les ravages en termes de souffrance au travail, qui ne cesse de croître (nombre et durée des arrêts de travail, consultations en médecine de soin faisant apparaître des problématiques croissantes de santé psychique des agents, et jusqu'aux drames insupportables des suicides qui atteignent des niveaux supérieurs à ce qui vaut aux anciens patrons de France Télécom de siéger aujourd'hui... sur les bancs des prévenus au Tribunal Correctionnel de Paris).

Malgré nos alertes répétées, nous n'avons pas été entendus par des dirigeants sociopathes du libéralisme qui commande des rapports pendant que les salarié(e)s souffrent !

Des CA/CS à la botte de dirigeants liquidateurs !

La pratique de ces instances qui mettent en coupe réglée le système ferroviaire, conduit à ce qu'une décision n'est mise à l'ordre du jour que lorsqu'elle est préalablement validé par l'entreprise et l'Etat. Dès lors, même lorsque les organisations syndicales représentées trouve un motif commun de refus d'une décision ou font des propositions, celle-ci sont systématiquement ignorées par les mêmes, et la majorité est toujours atteinte au profit de ce qu'a proposé le Président et son Comité exécutif (« Comex »). Aveugle et sourd aux conséquences, cachés derrière des tableaux et des camemberts, ils démantèlent méthodiquement le système ferroviaire, les organisations du travail, les conditions de travail pendant que le service rendu à la population s'atrophie !

Les élus SUD-Rail ne serviront pas de caution aux mauvais choix de nos dirigeants, ne participerons pas à l'application inhumaine d'une mauvaise loi et mettrons toutes leurs forces aux côtés des agents pour construire les luttes et combattre cette

politique !

SUD-Rail revendique des CA démocratiques !

Il n'y a rien à négocier aujourd'hui dans ces instances devenues des mascarades institutionnelles dont le seul objectif est de mettre en oeuvre ce que contient la loi ferroviaire avant le 31 décembre 2019 ; SUD-Rail appelle les autres Organisations Syndicales à refuser de siéger et à engager une démarche commune pour de nouveaux droits dans les conseils d'administration ! SUD-Rail porte la voix des cheminots pour qu'elle soit écoutée !

Aujourd'hui ce n'est plus le cas dans ces instances, pour que ça soit le cas, SUD-Rail revendique des droits nouveaux pour les représentant-es des salariés dans les conseils d'administration, dont le droit de veto suspensif sur les réorganisations, les licenciements, les suppressions et les délocalisations d'emplois.

Documents à télécharger

 [sud.rail.communique.administrateurs.pdf](#)